

encore dues, s'élevait, au 30 juin 1895 (le chemin de fer Pacifique canadien non compris), à \$15,132,552, sur cette somme \$12,806,831 ont été payées, et \$132,599 ont été retranchées, vu que cette somme n'était pas requise, laissant, en conséquence, une balance de \$2,325,721 dues sur les contrats.

1184. A la même date, des subsides au montant de \$3,815,800 avaient été votés pour 45 chemins de fer, mais auxquels aucuns paiements n'avaient été faits, vu qu'aucuns de ces chemins de fer proposés n'avaient été donnés d'après contrat. En outre, des subsides payables par versements, pendant une certaine période d'années, s'élevant à la somme de \$3,982,680, ont été votés, mais jusqu'à présent \$1,119,600, seulement, ont été payées. La somme de \$2,394,000 a été votée au chemin de fer Montréal et Ottawa, sur cette somme un montant d'intérêt s'élevant à \$1,256,850 a été payé. Le nombre de milles qui devait être construit pour ces subsides était de 5,720. Le subside payé comptant au chemin de fer Pacifique Canadien, y compris le Canada Central et l'extension jusqu'à Québec, a été de \$28,053,250.

1185. Donc, le gouvernement a payé, ou a promis de payer des subsides en argent aux chemins de fer suivants :—

SUBSIDES AUX CHEMINS DE FER PAR LE GOUVERNEMENT.

SUBSIDES.	Votés.	Payés.
	\$	\$
Subsides aux chemins de fer sous contrat.....	15,132,552	12,806,831
“ “ non sous contrat.....	3,815,800
“ au chemin de fer Pacifique canadien.....	25,000,000	25,000,000
“ “ Extension à Québec.....	1,500,000	1,500,000
“ “ Canada Central.....	1,525,250	1,525,250
“ “ Extension Revelstoke.....	80,000	28,000
“ payables par versements.....	3,982,680	1,119,600
“ province de Québec, chemin de fer du Nord.....	2,394,000	1,256,850
Subventionné par des prêts.....	815,000	748,626
“ “ gratification en rails.....	89,299
Total.....	54,334,581	43,985,157

1186. Avant la Confédération, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse avait accordé une subvention de \$1,089,674 au chemin de fer Windsor et Annapolis, et le gouvernement canadien avait payé \$2,656 au chemin de fer Toronto, Grey et Bruce. Plus tard le gouvernement fédéral se chargea de payer ces sommes.

1187. Le montant total payé en subsides ou que le gouvernement du Canada a pris sous sa responsabilité, jusqu'au 30 juin 1895, pour la construction des chemins de fer, a donc été comme suit :—

Somme payée avant la Confédération par les gouvernements provinciaux et subseqüemment prise en charge par le gouvernement fédéral.....	\$ 1,092,330
Prêts au Grand-Tronc.....	15,142,633
Subsides payés par le gouvernement fédéral.....	43,985,157
Total.....	\$ 60,220,120